

L'OCEAN DES LANDES !

Location d' Appartements à Messanges entre Vieux Boucau et Moliets

REGLEMENT INTERIEUR

L'appartement que vous louez a une capacité maximale de 6 personnes + 2 bébés.

Il se compose au rez-de-chaussée d'un séjour/salle à manger/cuisine, d'une salle de bain avec toilettes et d'une chambre et à l'étage, d'une chambre, d'une salle de bain avec toilettes et d'une buanderie.

L'appartement est loué pour une durée définie lors de la réservation, aux tarifs qui vous ont été communiqués dans le contrat de location.

I/- Identification du locataire

La personne réservant la location à une période déterminée est le locataire dit « responsable ». Cette personne doit être âgée de 18 ans minimum et ne pas être sous tutelle. La location conclue entre les parties ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales. Toute infraction à cette obligation serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

La sous-location est strictement interdite, même à titre gratuit, sous peine de résiliation immédiate du contrat, et sous réserve de poursuites judiciaires. Les locaux loués sont à usage d'habitation provisoire et de vacances, excluant toute activité professionnelle, commerciale ou artisanale de quelque nature que ce soit.

II/- Accès et circulation

L'Océan des Landes est ouvert toute l'année pour des locations saisonnières.

La circulation des locataires est libre de jour comme de nuit dans le respect du voisinage.

1) Moyens d'accès

Dès votre arrivée, un jeu de clés de l'appartement vous est remis. L'usage des clés est strictement exclusif au locataire tel que défini précédemment. Les clés ne devront en aucun cas être reproduites ou confiées à quiconque. En cas de perte ou de dégradation un nouveau jeu de clé sera facturé par L'Océan des Landes au locataire.

Seuls les propriétaires de L'Océan des Landes peuvent faire procéder à l'installation ou au changement des serrures de l'appartement.

L'accès à l'appartement et aux installations de L'océan des Landes est autorisé uniquement pour les personnes figurant sur le contrat de location. Sauf exception autorisée par le propriétaire, nul ne peut avoir accès à l'appartement et aux installations de L'Océan des Landes s'il ne fait pas partie des locataires.

Lors de toute sortie de l'appartement, vous êtes tenus de fermer les lieux et le portail. En cas de non-respect de cette consigne, il vous incombera la responsabilité des vols, dégradations et autres dégâts matériels qui feront l'objet d'une facturation. Les propriétaires déclineront toute responsabilité en cas de vol et de dégradations de vos objets personnels.

2) Circulation

Les véhicules ne doivent être stationnés qu'aux emplacements prévus à cet effet Les parkings sont réservés aux véhicules de tourisme en état de marche et assurés. Merci de stationner les vélos sur les parkings et de ne pas les appuyer le long des murs.

Les travaux de mécanique sont interdits sur les parkings, abords, espaces verts, voies....

Locationsudlandes

1031 Chemin du Houdin ; route du Quartier Caliot ; 40 660 MESSANGES

locationsudlandes@gmail.com

Tel: 05 58 48 15 58

L'OCEAN DES LANDES !

Location d' Appartements à Messanges entre Vieux Boucau et Moliets

La circulation automobile est limitée à 10 km/heure. Les klaxons et crissements des pneus intempestifs sont prohibés.

III/- Respect et sécurité des biens et des personnes

Le locataire s'engage à :

- Ne pas fumer dans l'appartement. Les mégots à l'extérieur, devront être ramassés.
- Entretien de l'appartement, le rendre propre et en bon état. Les équipements devant se trouver à l'endroit où ils étaient à l'arrivée du locataire (tels que représentés sur la photo fournie lors de l'état des lieux d'entrée).
- Ne pas recevoir ou héberger des personnes étrangères à la résidence sans accord des propriétaires
- Ne pas faire de manifestations ou regroupements religieux
- Respecter le voisinage en limitant les nuisances sonores (surtout à partir de 22 heures) notamment en réglant le volume sonore des équipements (radio, télévision, chaîne-Hi-Fi ...) et des instruments de musique de manière à ne pas déranger les voisins.
- Ne pas déplacer les meubles et literies à l'extérieur de la maison
- Signaler toutes dégradations

Sont interdits dans l'enceinte de L'Océan des Landes :

- Tout acte de violence et tout harcèlement verbal ou physique
- La circulation en état d'ébriété
- Les bicyclettes ou deux roues motorisées dans les logements
- La détention d'objets dangereux ou illicites
- Tout acte de commerce

Les locataires sont eux-mêmes garants de leur sécurité. Pour la sécurité des locataires, il est formellement interdit d'enjamber les fenêtres. **L'accès au toit terrasse depuis les fenêtres de l'étage est STRICTEMENT interdit. Les propriétaires déclineront toute responsabilité en cas d'infraction à cette règle, dans le cas d'un accident. Toute dégradation constatée suite à l'infraction à cette règle entraînera la non-restitution de l'intégralité de la caution.**

IV- Dégradations

Toute détérioration commise à l'intérieur ou à l'extérieur de l'appartement engage directement la responsabilité de ses occupants qui devront réparation du préjudice subi au propriétaire. A cet effet, il sera établi un état des lieux à l'arrivée et au départ des locataires. Le locataire est dans l'obligation de signaler immédiatement tout dégât. Le montant de remise en état pourra être déduit de la caution en cas de responsabilité du locataire.

V- Ordures ménagères

Des poubelles sont à votre disposition dans l'appartement, de même que des casiers de tri sur la terrasse. Il vous incombera de vider les casiers dans les containers correspondants. Un container pour les ordures ménagères est à votre disposition à l'entrée du site. Des containers sont en accès libre « Chemin du Houdin » pour le verre, les emballages cartons, plastiques, papiers ainsi que pour les boîtes métalliques.

VI- Animaux domestiques

Les animaux domestiques ne sont tolérés dans les lieux loués que dans la mesure où leur présence ne provoque pas de désordres ou de réclamations de la part d'autres locataires et n'est pas source de dégradations ou de toutes sortes de

Locationsudlandes

1031 Chemin du Houdin ; route du Quartier Caliot ; 40 660 MESSANGES

locationsudlandes@gmail.com

Tel: 05 58 48 15 58

L'OCEAN DES LANDES !

Location d' Appartements à Messanges entre Vieux Boucau et Moliets

nuisances pour les lieux loués et leurs alentours. Ils ne peuvent circuler à l'extérieur du logement que tenus en laisse. Les animaux doivent être tatoués, vaccinés et posséder un carnet de vaccination à jour.

VII- Espaces extérieurs

Merci de respecter le bon état des espaces verts, plantations, fleurs et matériel d'arrosage. Merci de veiller à l'arrosage régulier des bacs à fleurs situés sur la terrasse afin de maintenir une ambiance extérieure agréable.

Il est strictement interdit de planter une tente dans la propriété.

Il est interdit de faire du feu sur la propriété.

VIII- Piscine

La piscine est réservée aux locataires. Elle est accessible aux heures d'ouverture uniquement. Piscine non surveillée. Pour des raisons de sécurité, merci de maintenir le portail d'accès à la piscine fermé. Les enfants de moins de 12 ans doivent OBLIGATOIREMENT être accompagnés d'un adulte responsable.

Merci de noter qu'à tout moment, la sécurité des enfants incombe à leurs parents, qui en sont civilement et pénalement responsables, même lorsqu'ils utilisent les structures mises à disposition.

MEMO MENAGE à la remise des clés

Afin de rendre l'appartement dans le même état de propreté qu'à votre entrée dans les lieux ; merci par avance de suivre les consignes ci-dessous.

Aspirer l'intégralité de l'appartement et laver les sols.

Les vitres et les miroirs ne sont pas à votre charge.

Cuisine / Salon / Salle à manger :

- La vaisselle, les ustensiles de cuisine, plats et autres petits équipements doivent être propres et disposés comme indiqués sur la photo de l'état des lieux d'entrée

- Nettoyer, dégivrer le réfrigérateur et laisser la porte entre-ouverte
- Vider la poubelle
- Nettoyer le four
- Nettoyer les plaques de cuisson avec le produit ménager fourni
- Nettoyer le micro-ondes
- Laver le sol et les plinthes
- Laver les tables
- Nettoyer le lave-vaisselle
- Nettoyer la cafetière et le grille-pain et vider la bouilloire
- Nettoyer l'évier, le plan de travail et les crédences
- Vider l'aspirateur
- Vider et nettoyer les casiers de tri

Les chambres :

- Laisser en place les protège matelas
- Disposer en bout de lit le dessus de lit
- Vérifier l'état de propreté de l'intérieur des placards ainsi que des portes
- Nettoyer les sols et les plinthes
- Vérifier le contenu et la propreté des tables de nuit

Locationsudlandes

1031 Chemin du Houdin ; route du Quartier Caliot ; 40 660 MESSANGES

locationsudlandes@gmail.com

Tel: 05 58 48 15 58

L'OCEAN DES LANDES !

Location d' Appartements à Messanges entre Vieux Boucau et Moliets

Les salles de bain :

- Nettoyer la cabine de douche (porte et parois)
- Vider la poubelle
- Nettoyer le lavabo, vérifier l'intérieur du placard
- Nettoyer les toilettes
- Nettoyer le sol et les plinthes

Buanderie :

- Vérifier et nettoyer si besoin la machine à laver
- Nettoyer le sol et les plinthes

En cas de restitution de l'appartement non conforme à la fiche-mémo, nous nous verrons dans l'obligation de déduire les frais de ménage de votre caution selon les éléments suivants :

Vaisselle cassée :	3€ par élément
Plaques de cuisson :	20€
Lave-vaisselle :	20€
Lattes de lit cassées :	20€
Four à micro-ondes :	30€
Four :	60€
Réfrigérateur :	60€

Fiche sécurité

En cas d'incendie :

Prévenir les pompiers : 18
Prévenir les propriétaires : 06.32.38.03.63 ou 06.70.21.54.82

En cas d'inondation :

Fermer le robinet situé dans le placard de la chambre du rez-de-chaussée.

En cas de coupure de courant :

Vérifier le disjoncteur général dans le placard situé entre la salle de bain et la chambre du rez-de-chaussée.

Locationsudlandes

1031 Chemin du Houdin ; route du Quartier Caliot ; 40 660 MESSANGES

locationsudlandes@gmail.com

Tel: 05 58 48 15 58